

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 37188

présenté par  
M. Dupont-Aignan

-----

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Rédiger ainsi l'intitulé du titre I<sup>er</sup> :

« Principes d'un système universel, juste et pérenne de retraite ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les titres d'un projet de loi disent la philosophie générale et les objectifs du projet.

En limitant la dénomination à l'universalité du système, la réforme du Gouvernement ne répond pas aux aspirations des Français qui souhaitent avant tout de la justice sociale et de la pérennité financière, seules gages de confiance qui permette au pacte social d'avoir la solidarité nécessaire.